

# Canada- Catholic official to be sentenced for abuse

*For Immediate Release: Sunday, Oct. 19, 2014*

Contact: David Clohessy of St. Louis MO 314 566 9790, [davidgclohessy@gmail.com](mailto:davidgclohessy@gmail.com), Brenda Brunelle of Windsor, Canada 519 800 3492, [windsor@SNAPnetwork.org](mailto:windsor@SNAPnetwork.org)

## **Catholic official to be sentenced for abuse**

**Ottawa man was former head of church youth group**

**He pled guilty last month to child sex crimes back in 1984**

**The victim will be in the courtroom and will give interviews**

**In 2002, a civil case against perpetrator & Knights of Columbus was settled**

**Group says Knights should prod others who were hurt to “come forward, get help, and call police”**

A support group for clergy sex abuse victims is hoping that the former head a Catholic men’s organization will get the maximum sentence tomorrow in an Ontario courtroom for child sex crimes he admitted committing 30 years ago.

[http://www.snapnetwork.org/canada\\_catholic\\_official\\_pleads\\_guilty\\_to\\_child\\_sex\\_crimes](http://www.snapnetwork.org/canada_catholic_official_pleads_guilty_to_child_sex_crimes)

For years, Steve Fagan was the State Chair of the Knights of Columbus' Ontario youth auxiliary. In 1984, he sexually violated Todd Marinacci ([toddmarinacci@yahoo.com](mailto:toddmarinacci@yahoo.com), 647-972-1716).

Marinacci will be in the courtroom and will speak publicly for the first time about his suffering after the sentencing.

Leaders of SNAP, the Survivors Network of those Abused by Priests, want the New Haven Connecticut-based Knights of Columbus to help find others who may have been sexually assaulted by Fagan. Last month, SNAP wrote the Knights prodding them to “do aggressive outreach” to seek out “others who may have seen, suspected or suffered abuse” by Fagan.

“Such outreach may help prosecutors convince the judge to levy an appropriate sentence,” SNAP's letter said. The group received no response.

"The justice system works best, and kids are protected best, when judges have more information about child molesters before they are punished," said David Clohessy of SNAP. "If there are others victims of Fagan out there, the least the Knights can do is find them and urge them to contact Crown officials in the next few weeks."

The Crown is seeking a six-month jail sentence, two years' probation, that Fagan be listed on the sex offender registry.

Fagan was arrested November or December of 2013 for the sexual assault of M\_

. At the time of the assault, Fagan was a member of the Knight of Columbus and State Chairman for the Ontario Columbian Squires. The Knights are a 1.8 million member Catholic men's organization and the Squires are the Knights' youth auxiliary.

<http://www.kofc.org/un/en/squires/index.html>.

Fagan used his position as provincial director to target and molest a boy who was a member of the organization. Marinacci, now in his 40s, read a 'victim impact statement' at the hearing in Kingston.

Members of SNAP are also saluting the Marinacci's bravery and tenacity. They also applaud prosecutors, who pursued the case when many other might have passed.

“It takes real courage to step forward, report abuse and seek justice when you've been sexually violated as a child,” said Brenda Brunelle of Windsor, Canada. She's Snap's Windsor leader. “This courageous young man has successfully stepped forward twice - in both criminal and civil court – and children are safer because of him.”

"All too often, victims hear that they cannot use the criminal courts because too much time has passed," said David Clohessy of SNAP. "The fact that prosecutors pursued this case shows that's not always the case. Smart and determined police and prosecutors can often successfully pursue even older child sex crimes. But first, victims must find the courage and strength to speak up.

SNAP believes that Fagan was expelled from the Knights of Columbus in late 1992 or early 1993.

The hearing was at the Kingston, Ontario Courthouse at 279 Wellington Street, Courtroom 3. Justice Letourneau presided and Assistant Crown Attorney Elisabeth Foxton was the prosecutor.

A copy of Snap's letter to the Knights is below:

August 18, 2014

Mr. Carl A. Anderson, Knights of Columbus, 1 Columbus Plaza, New Haven, CT 06510

Dear Mr. Anderson:

We are members of a support group called SNAP (the Survivors Network of those Abused by Priests). Our mission is to protect the vulnerable and heal the wounded. We are begging you to do this as well, by taking decisive action to safeguard kids and reaching out to victims.

As you may know, Steve Fagan for years was the State Chair of the Knights' Ontario youth auxiliary. Fagan pleaded guilty last Monday to sexually assaulting a boy in 1984 and is set to be sentenced in October.

Fagan was arrested in November or December of 2013 for the sexual assault of a boy. At the time of the assault, he was a member of the Knight of Columbus and State Chairman for the Ontario Columbian Squires. Fagan used his position as provincial director to target and molest a boy who was a member of the organization and it is likely there are other victims.

We want you to do aggressive outreach to anyone who saw, suspects or suffered crimes by Fagan and urge them to contact secular officials. This kind of outreach may help prosecutors convince the judge to levy an appropriate sentence.

The justice system works best, and kids are protected best, when judges have more information about child molesters before they are punished, if there are other victims of Fagan out there, the least the Knights can do is find them and urge them to contact Crown officials in the next few weeks.

We also want you to publicly release any records you have on Fagan.

We hope you will show real courage and compassion by working hard to prevent future crimes and cover ups and find and help other victims who continue to suffer in silence, shame and self-blame.

David Clohessy, Director of SNAP, Survivors Network of those Abused by Priests, 314 566 9790 cell, [davidgclohessy@gmail.com](mailto:davidgclohessy@gmail.com), Brenda Brunelle of Windsor, Canada 519 800 3492, [windsor@SNAPnetwork.org](mailto:windsor@SNAPnetwork.org)

**Hervé Bertrand** commented 3 years ago

Ste Anne des Plaines 2015 Québec

Bureau régional du Québec  
Ministère de la Justice du Canada  
Complexe Guy-Favreau  
Tour Est, 9e étage  
200, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec)  
H2Z 1X4

Téléphone : 613-957-4222

Télécopieur : 514-283-9690

Objet : Plainte à La Gendarmé Royal du Canada contre Santé Canada sur les lois du Commun Law Santé canada Lois de Genève et l'ONU régissant la sauvegarde des Enfants sur le territoire Canadienne. Et Québécoise Ste Anne des Plaines 2015 Québec

Bureau régional du Québec  
Ministère de la Justice du Canada  
Complexe Guy-Favreau  
Tour Est, 9e étage  
200, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec)

H2Z 1X4

Téléphone : 613-957-4222

Télécopieur : 514-283-9690

Objet : Plainte à La Gendarmé Royal du Canada contre Santé Canada sur les lois du Commun Law Santé Canada Lois de Genève et l'ONU régissant la sauvegarde des Enfants sur le territoire Canadienne. Et Québécoise Ste Anne des Plaines 2015 Québec

Bureau régional du Québec

Ministère de la Justice du Canada

Complexe Guy-Favreau

Tour Est, 9e étage

200, boul. René-Lévesque Ouest

Montréal (Québec)

H2Z 1X4

Téléphone : 613-957-4222

Télécopieur : 514-283-9690

Objet : Plainte à La Gendarmé Royal du Canada contre Santé Canada sur les lois du Commun Law Santé Canada Lois de Genève et l'ONU régissant la sauvegarde des Enfants sur le territoire Canadienne. Et Québécoise

Affidavit

Le géant Goliath contre Enfants Vulnérables

Les bandits en cravates

Qui signe leur coup au nom de la Reine Élisabeth II

Att : l'honorable Peter Mackay, ministre de la Justice et procureur général du Canada Crimes contre l'humanité de génocide Contre un groupe les enfants née hors mariage Ministère de la justice du Canada Premier ministre Stephen Happer du Canada a dit au Nouvelle les Musulmans doivent s'intégrer comme tous les autres dans notre famille Canadienne dévoilé leur visage aujourd'hui le 2015-02-12

Vous aussi avec la justice corrompue du Canada du Québec Collusion et tricherie pour ne pas Indemniser les victimes Vous m'envoyer aux balais comme Ponce Pilate la fait dans l'histoire de Jésus Christ

Quel magouille de m'envoyer M. François Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec, qui est responsable du Programme National de Réconciliation sa fait votre affaire ont fait signé aux victimes démunis ne pas poursuivre Le Gouvernement canadien sa fait votre affaire quel cadeau avez-vous donner. Lucien Bouchard le pire imposteur du Canada et du Québec

Un groupe a qui ont vous donne du fil a retorde se sont les autochtones donc vous avez donné plus de 12 milliards de dollars et vous ne savez plus où mettre la tête avec les vendeurs de cigarette eux ils ont la pogne nous.

Ayons-nous envois au plus bas échelon de l'échelle presque écrasé comme une coquerelle. Pour les aider et a payer le compte des autochtones vous les laisser construire des éoliennes, de plus il ont sortie de leur chapeau un nouvelle action contre le fédéral comme cadeaux ont les donne des contrats a installer les pilonnes éoliennes et même retirer 4 pour cent des redevance d'électricité quel magouille continuer a tricher et voler le monde comme vous le faite et tricher ce qui va sortir du chapeau les mort que eux ont subi vont vous arracher des milliard de dollars et vous ne prouvez rien faire car il ont opinons dans tout le monde entier car nous ont est des Coquerelle ont va nous écraser en voyer au ministère de la solidarité du Gouvernement de la république de banane du Québec comme vous le faite présentement

Sa me fait rire et sourire entendre la SOLIDARITÉ SOCIAL DU gouvernement de PLUS L'emploi quand ont été des esclaves pour sauver des millions de Dollars mention dans le livre de Conrad Black Moi je sais que vous êtes responsable du massacre des orphelins vous êtes, le premier complice 2 Gouvernement du Québec 3 les religieuse 4 Les psychiatres du Québec

Je vais vous dire comment le canada est complice du génocide des enfants née hors mariage. je ne suis pas fier de vivre dans la famille Canadienne et dans la famille Québécoise  
Chant dit Protégera nos foyer et nos droit Calixa Lavallée, (1842-1891 l'hymne national Ô Canada

1945 Santé canada A donner une subvention R. Sœurs de la Charité de la Providence donc elle avait la plus grosse institution Psychiatrique de Montréal Idéalisé par la Révérende sœur Fondatrice de la Providence Émilie Gamelin malades mentaux pour lequel elle reçoit le soutien du gouverneur Louis-Hippolyte La Fontaine Sa demande pour sauver des enfants née hors mariage qui n'avais affaire a l'intérieure des mur de l'hôpital St-jean de Dieu  
Sa demande Initial pour un hôpital donc les religieuses avait fait un contrat 1950 la construction finit elle les religieuses commençait a faire vire leur mensonge elle a donc envoyé une brochure pour mousser et remplir l'édifice Du Mont-Providence donc je suis rentré en 1950

1950 a 1953 c'est la le fédéral affair des crimes des lois non respecter du Commun Law et les lois internationaux sur la sauvegarde des enfants le ministre a l'époque James Paul Martin (à gauche) et William Lyon Mackenzie King (à droite) le 23 octobre 1946, lors d'une session de l'ONU sur une photo Wikipédia

1953 les religieuses de la charité de la providence on fait un déficitaire de l'ordre trois cent cinquante mille dollars James Paul Martin fait une étude car le fédéral a trouver le mensonge de la vocation premier donc elle avait dit au non pas un orphelinat

Donc la subvention est été refuser car le fédéral Santé canada a découvert que les religieuses pour un Hôpital demandais des outils de menuiserie et autre métier pour les enfants apprenne un métier Plus de subvention pour le Mont Providence les religieuses ont pleuré ont fait appel a la famille Léger le Cardinal Paul Émile Léger, le sénateur jacques Hébert et autre influant mais sans vienne

Durant plus d'une semaine ont pleuré et prier pour que Mr James Paul martin change d'avis et non Moi Hervé Bertrand j'ai vécu sa plus proche car une religieuse ma compter tout car elle était humaine elle a dû quitter sa congrégation.

Un Jour avant le changement du 18 mars 1954 ou 53 la supérieure donna dans la chapelle un Ultimatum du changement de vocation Mont-Providence en Hôpital Médicaux Pédagogique L a supérieure a dit a partir de demain ca va changer, on a signé le décret mur a mur 816 avec le gouvernement (Fin renard) Maurice Duplessis avec ses Recommandation remplir l'hôpital Mille malades changer chaque salle seront barré après chaque utilisation , vous aller changer de vêtement au lieux en noir et blanc sa sera tout en blanc ,les orphelins qui sont ici seront tous déclaré débilité mental et chacun des orphelins auras une tache pour entretenir l'hôpital (esclavage) après l'ultimatum L'abbé Paul Desroches a attendu l a dit a la supérieure se que vous venez de dire ça va se tourner contre vous un ou des victimes iron. déposer des plaintes contre vous, la supérieure rétorqua mêler-vous de vos affaire si non j'appelle votre supérieure et je vous fait changer de place voilà le collusion des 4 criminel du canada et du Québec pire que les autochtones Assimilation orphelins a débilité mental Dieu va les punir.

Depuis 1953 que je me sois fait battu violer attacher avec une camisole de force il ma enculer et défoncer le rectum je suis allé faire opéré a St jean de Dieux deux fois et encore la l'abbé Paul Desroches ma fait sortir après il a fait son ultimatum si vous ne fait rien je fait venir la Police Provinciale et j'ai tout compté mon histoire le Ministre Paul Bégin na rien fait il a étouffé mon dossier car Lucien Bouchard ses cliente c'est les religieuses de plus il a des religieuses dans sa famille quel justice de merde nous avons la

O Canada protégeras nos foyer et nos droit protégeras nos foyer et nos droit

Jai une copie de la collusion du massacre

Your fille from Ottawa Fil : No :604-5-5 Vol 1 Registry Nov 2 1955 correspondance

Assistant Director Healt Insurance Studies Signed Gordon E.Wride , MD D.P.H

Siged by James Paul Marti et le cardinal Paul Émile Léger

Reproduction du Génocide et massacre des vies d'enfants des Orphelins de Duplessis

(Enfants née hors mariage sans le consentement de l'Église du diocèse de Montréal et de Québec

Le POUVOIR DE DUPLESSIS

Preuve de collusion plus de 500 page 2 Tonne

En page 419 de Conrad Black Traduit de l'anglais Monique Benoit

Les Édition de l'homme Canada 955 Amherst Montréal 132 Fill du groupe Sodis Ltée.

Le Pouvoir de Duplessis Paragraphe l'église et L'état au lendemain d'Asbestos

Durant ses année au pouvoir après 1944 Duplessis assura la prédominance de l'église d ans des domaines qui auprès de son règne furent confiés au pouvoir séculier : L'éducation, les services hospitaliers et l'assistance publique A l'époque d'après-guerre, le contrôle religieux de ces institution plaçait le Québec dans une situation de plus en plus anachronique ce système permettait à la province d'épargner plus d'un milliard de dollars en salaire qu'elle n'avait pas à payer. Cet argent qui représentait quarante pour cent du budget provincial pour cette période, permettait à la province de construire école, hôpitaux, routes et habitation, de poursuivre l'Électrification rurale, le ne pas augmenter les taxes et de maintenir sur le marché des valeurs un crédit comparable à celui de n'importe quel autre gouvernement de l'Amérique du nord

Bienvenue

Dans les nouvelles

De juger condamné pour crimes sexuels contre des enfants

Iqaluit (Nunavut) – Le 4 février 2015 – Eric Dejaeger, 67 ans, a été condamné aujourd’hui devant la Cour de justice du Nunavut à une peine d’emprisonnement de 19 ans pour crimes sexuels contre des enfants. Compte tenu du temps alloué pour la période passée sous garde avant le prononcé de la peine, il lui reste à purger une peine d’emprisonnement de 11 ans.

Le 12 septembre 2014, il a été reconnu coupable de 31 chefs d’accusation d’infractions sexuelles contre des enfants et d’un chef d’accusation de bestialité. La plupart des crimes ont été commis dans le hameau d’Igloodik (qui faisait partie à l’époque des Territoires du Nord-Ouest), où il était l’un des prêtres locaux de 1978 à 1982. Il a été déclaré non coupable des 48 autres chefs d’accusation.

Il a été arrêté le 20 janvier 2011, alors qu’il revenait au Canada après avoir passé 15 ans en Belgique. Il est en détention depuis cette date.

Les deux parties ont 30 jours pour interjeter appel de cette décision.

Le Service des poursuites pénales du Canada est chargé d’intenter des poursuites relatives aux infractions relevant de la compétence fédérale, sans influence indue et dans le respect de l’intérêt public. Le SPPC est aussi responsable de conseiller les organismes chargés de l’application de la loi à l’égard des poursuites au Canada.

Plus...

Condamnation de Bishop à la suite de plaidoyers de culpabilité

Iqaluit (Nunavut) – Le 26 janvier 2015 – Aux termes d’une décision rendue aujourd’hui par la Cour de justice du Nunavut, Christopher Raymond Bishop, 29 ans, a été déclaré coupable et condamné à une peine d’emprisonnement de 20 ans. Le 14 janvier dernier, il avait plaidé coupable à trois chefs d’accusation d’homicide involontaire coupable et à deux chefs d’accusation de tentative de meurtre. Compte tenu du temps alloué pour la période passée sous garde, il lui reste à purger une peine d’emprisonnement de trois ans et onze mois.

Le 28 janvier 2013, la Cour d’appel du Nunavut a infirmé la déclaration de culpabilité de Christopher Bishop du 9 juin 2010 relative à trois chefs d’accusation de meurtre au deuxième degré en vertu de l’art. 235 du Code criminel et à deux chefs d’accusation de tentative de meurtre en vertu de l’art. 239, pour laquelle il a été condamné à une peine d’emprisonnement à

perpétuité. Les accusations étaient associées à une fusillade qui a eu lieu à Cambridge Bay le 6 janvier 2007 impliquant cinq personnes après une effraction de domicile. La tenue d'un nouveau procès a été ordonnée.

Le Service des poursuites pénales du Canada est chargé d'intenter des poursuites relatives aux infractions relevant de la compétence fédérale, sans influence induue et dans le respect de l'intérêt public. Le SPPC est aussi responsable de conseiller les organismes chargés de l'application de la loi à l'égard des poursuites au Canada.

Service on the Crown

Federal Court

To commence a proceeding against the Crown, the Attorney General of Canada or any other minister of the Crown, the appropriate documentation must be filed in the Federal Court

Registry. Regional Federal Court Registry Offices

When the Crown is sued in the Federal Court, the proper defendant is "Her Majesty The Queen". For Federal Court, service on the Attorney General is set out in Rule 133 of the Federal Courts Rules.

En Français

Signification à la Couronne

Cour fédérale

Pour introduire une instance contre la Couronne, le procureur général du Canada ou tout autre ministre de la Couronne, la documentation appropriée doit être déposée au greffe de la Cour fédérale. Bureaux régionaux du greffe de la Cour fédérale.

Lorsque la Couronne est poursuivie en Cour fédérale, la partie défenderesse concernée est « Sa Majesté la Reine ». En ce qui concerne la Cour fédérale, la signification au procureur général est prévue à la règle 133 des Règles des Cours fédérales.

- P 1r Protégeras nos foyers et nos droits 1 pas vraie mensonge j'ai été violé enculer dans une institution le fédéral complice de ce Génocide par Santé Canada en 1953 il donne justice au autochtones mais nous les blanc rien du tout et en plus il veule donner des leçons dans d'autres pays non non non

- 

- Aucune justice pour les enfants nées hors mariage justice seulement pour les autochtones car ils ont peur de se groupe armée et fonceur sont reconnus dans le monde. Quand a nous ont le fait pas peur ils nous ont écrasé pour ne pas indemniser les victimes Orphelins de Duplessis aller sur mon blog orphelinsdeduplessis.com la out je vous dis la vérité sur les quatre gangstérismes sur nos territoire Canadien et du Québec

- Aux les victimes après 150 ans ont parlé des victimes et ont choisi les victimes pour montrer patte blanche quel apparence de justice après plusieurs année comme le chômage ont volé les Canadiens comme le pétrole ont volé les Canadiens ils sont la pour le bill du Dominion \$\$\$\$

- C'est quoi la justice au Canada moi je le voie pas je le sens pas je voie seulement la collusion, les amis du partie, les tricheries et manipulations qui existe depuis belle Lurette je ne suis pas fier de mon pays a la famille Canadienne donc le premier Ministre Stephen Happer a dit cette semaine concernant les islamistes nous formons une famille faite comme nous et vous serrez avec nous pas de visage caché si vous voulez être dans notre famille Canadienne O Canada terre de nos alleux protégeras nos foyer et nos droit ha mes droit non jamais été respecter j'ai subi le

pire massacre dans une institution le fameux Mon-Providence sur votre territoire de Famille canadienne quel mensonge !!!

D'Hervé Bertrand qui est déçus du pays le Canadas libre et juste et la Province de la république Québécoise

Affidavit

Le géant Goliath contre Enfants Vulnérables

Les bandits en cravates

Qui signe leur coup au nom de la Reine Élisabeth II

Att : l'honorable Peter MacKay, ministre de la Justice et procureur général du Canada Crimes contre l'humanité de génocide Contre un groupe les enfants née hors mariage Ministère de la justice du Canada Premier ministre Stephen Happer du Canada a dit au Nouvelle les Musulmans doivent s'intégré comme tous les autres dans notre famille Canadienne dévoilé leur vissage aujourd'hui le 2015-02-12

Vous aussi avec la justice corrompue du canada du Québec Collusion et tricherie pour ne pas Indemniser les victimes Vous m'envoyer aux balais comme Ponce Pilate la fait dans l'histoire de Jésus Christ

Quel magouille de m'envoyer M. François Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec, qui est responsable du Programme National de Réconciliation sa fait votre affaire ont fait signé aux victimes démunis ne pas poursuivre Le Gouvernement canadien sa fait votre affaire quel cadeau avez-vous donner. Lucien Bouchard le pire imposteur du canada et du Québec

Un groupe a qui ont vous donne du file a retorde se sont les autochtones dons vous avez donné plus de 12 milliards de dollars et vous ne savez plus ou mettre la tête avec les vendeurs de cigarette eux ils ont la pogne nous.

On nous envoie au plus bas échelon de l'échelle presque écrasé comme une coquerelle. Pour les aider et a payer le compte des autochtones vous les laisser construire des éoliennes, de plus il ont sortie de leur chapeau un nouvelle action contre le fédéral comme cadeaux ont les donne des contrats a installer les pilonnes éoliennes et même retirer 4 pour cent des redevance d'électricité quel magouille continuer a tricher et voler le monde comme vous le faite et tricher ce qui va sortir du chapeau les mort que eux ont subi vont vous arracher des milliard de dollars et vous ne prouvez rien faire car il ont opinons dans tout le monde entier car nous ont est des Coquerelle ont va nous écraser en voyer au ministère de la solidarité du Gouvernement de la république de banane du Québec comme vous le faite présentement

Sa me fait rire et sourire entendre la SOLIDARITÉ SOCIAL DU gouvernement de PLUS L'emploie quand ont été des esclaves pour sauver des millions de Dollars mention dans le livre de Conrad Black Moi je sais que vous êtes responsable du massacre des orphelins vous êtes, le premier complice 2 Gouvernement du Québec 3- l es religieuse 4- Les psychiatres du Québec

Je vais vous dire comment le Canada est complice du génocide des enfants nés hors mariage. Je ne suis pas fier de vivre dans la famille Canadienne et dans la famille Québécoise  
Chant dit Protégera nos foyers et nos droits Calixa Lavallée, (1842-1891) l'hymne national Ô Canada

1945 Santé Canada a donné une subvention R. Sœurs de la Charité de la Providence donc elle avait la plus grosse institution psychiatrique de Montréal idéalisée par la Révérende sœur Fondatrice de la Providence Émilie Gamelin malades mentaux pour lequel elle reçoit le soutien du gouverneur Louis-Hippolyte La Fontaine Sa demande pour sauver des enfants nés hors mariage qui n'avaient affaire à l'intérieur des murs de l'hôpital St-Jean de Dieu  
Sa demande initiale pour un hôpital donc les religieuses avaient fait un contrat 1950 la construction finit elle les religieuses commencent à faire vire leur mensonge elle a donc envoyé une brochure pour mousser et remplir l'édifice Du Mont-Providence donc je suis rentré en 1950

1950 à 1953 c'est la le fédéral affaire des crimes des lois non respectées du Common Law et les lois internationales sur la sauvegarde des enfants le ministre à l'époque James Paul Martin (à gauche) et William Lyon Mackenzie King (à droite) le 23 octobre 1946, lors d'une session de l'ONU sur une photo Wikipédia

1953 les religieuses de la Charité de la Providence ont fait un déficit de l'ordre trois cent cinquante mille dollars James Paul Martin fait une étude car le fédéral a trouvé le mensonge de la vocation premier donc elle avait dit au non pas un orphelinat

Donc la subvention est été refusée car le fédéral Santé Canada a découvert que les religieuses pour un hôpital demandaient des outils de menuiserie et autre métier pour les enfants apprennent un métier Plus de subvention pour le Mont Providence les religieuses ont pleuré ont fait appel à la famille Léger le Cardinal Paul Émile Léger, le sénateur Jacques Hébert et autre influent mais sans succès

Durant plus d'une semaine ont pleuré et prié pour que Mr James Paul Martin change d'avis et non moi Hervé Bertrand j'ai vécu sa plus proche car une religieuse ma compter tout car elle était humaine elle a dû quitter sa congrégation.

Un jour avant le changement du 18 mars 1954 ou 53 la supérieure donna dans la chapelle un Ultimatum du changement de vocation Mont-Providence en Hôpital Médicaux Pédagogique  
La supérieure a dit à partir de demain ça va changer, ont signé le décret mur à mur 816 avec le gouvernement (Fin Renard) Maurice Duplessis avec ses recommandations remplir l'hôpital Mille malades changer chaque salle seront barrés après chaque utilisation, vous aller changer de vêtements au lieu en noir et blanc ça sera tout en blanc, les orphelins qui sont ici seront tous déclarés débilités mentaux et chacun des orphelins aura une tâche pour entretenir l'hôpital (esclavage) après l'ultimatum L'abbé Paul Desroches a attendu la dit à la supérieure se que vous venez de dire ça va se tourner contre vous un ou des victimes ironie déposer des plinthes contre vous, la supérieure rétorqua mêlez-vous de vos affaires si non j'appelle votre supérieure et je

vous fait changer de place voilà le collusion des 4 criminel du canada et du Québec pire que les autochtones Assimilation orphelins a débilité mental Dieu va les punir.

Depuis 1953 que je me sois fait battu violer attacher avec une camisole de force il ma enculer et défoncer le rectum je suis allé faire opéré a St jean de Dieux deux fois et encore la l'abbé Paul Desroches ma fait sortir après il a fait son ultimatum si vous ne faite rien je fait venir la Police Provinciale et j'ai tout compté mon histoire le Ministre Paul Bégin na rien fait il a étouffé mon dossier car Lucien Bouchard ses cliente c'est les religieuses de plus il a des religieuses dans sa famille quel justice de merde nous avons la

O Canada protégeras nos foyer et nos droit protégeras nos foyer et nos droit

Jai une copy de la collusion du massacre

Your fille from Ottawa Fil : No :604-5-5 Vol 1 Registry Nov 2 1955 correspondance

Assistant Director Healt Insurance Studies Signed Gordon E.Wride , MD D.P.H

Siged by James Paul Marti et le cardinal Paul Émile Léger

Reproduction du Génocide et massacre des vies d'enfants des Orphelins de Duplessis

(Enfants née hors mariage sans le consentement de l'Église du diocèse de Montréal et de Québec

Le POUVOIR DE DUPLESSIS

Preuve de collusion plus de 500 page 2 Tonne

En page 419 de Conrad Black Traduit de l'anglais Monique Benoit

Les Édition de l'homme Canada 955 Amherst Montréal 132 Fill du groupe Sodies Ltée.

Le Pouvoir de Duplessis Paragraphe l'église et L'état au lendemain d'Asbestos

Durant ses année au pouvoir après 1944 Duplessis assura la prédominance de l'église d ans des domaines qui auprès de son règne furent confiés au pouvoir séculier : L'éducation, les services hospitaliers et l'assistance publique A l'époque d'après-guerre, le contrôle religieux de ces institution plaçait le Québec dans une situation de plus en plus anachronique ce système permettait à la province d'épargner plus d'un milliard de dollars en salaire qu'elle n'avait pas à payer. Cet argent qui représentait quarante pour cent du budget provincial pour cette période, permettait à la province de construire école, hôpitaux, routes et habitation, de poursuivre l'Électrification rurale, le ne pas augmenter les taxes et de maintenir sur le marché des valeurs un crédit comparable à celui de n'importe quel autre gouvernement de l'Amérique du nord

Bienvenue

Dans les nouvelles

Dejaeger condamné pour crimes sexuels contre des enfants

Iqaluit (Nunavut) – Le 4 février 2015 – Eric Dejaeger, 67 ans, a été condamné aujourd'hui devant la Cour de justice du Nunavut à une peine d'emprisonnement de 19 ans pour crimes sexuels contre des enfants. Compte tenu du temps alloué pour la période passée sous garde avant le prononcé de la peine, il lui reste à purger une peine d'emprisonnement de 11 ans.

Le 12 septembre 2014, il a été reconnu coupable de 31 chefs d'accusation d'infractions sexuelles contre des enfants et d'un chef d'accusation de bestialité. La plupart des crimes ont été commis dans le hameau d'Igloolik (qui faisait partie à l'époque des Territoires du Nord-Ouest), où il était l'un des prêtres locaux de 1978 à 1982. Il a été déclaré non coupable des 48 autres chefs d'accusation.

Il a été arrêté le 20 janvier 2011, alors qu'il revenait au Canada après avoir passé 15 ans en

Belgique. Il est en détention depuis cette date.

Les deux parties ont 30 jours pour interjeter appel de cette décision.

Le Service des poursuites pénales du Canada est chargé d'intenter des poursuites relatives aux infractions relevant de la compétence fédérale, sans influence indue et dans le respect de l'intérêt public. Le SPPC est aussi responsable de conseiller les organismes chargés de l'application de la loi à l'égard des poursuites au Canada.

Plus...

Condamnation de Bishop à la suite de plaidoyers de culpabilité

Iqaluit (Nunavut) – Le 26 janvier 2015 – Aux termes d'une décision rendue aujourd'hui par la Cour de justice du Nunavut, Christopher Raymond Bishop, 29 ans, a été déclaré coupable et condamné à une peine d'emprisonnement de 20 ans. Le 14 janvier dernier, il avait plaidé coupable à trois chefs d'accusation d'homicide involontaire coupable et à deux chefs d'accusation de tentative de meurtre. Compte tenu du temps alloué pour la période passée sous garde, il lui reste à purger une peine d'emprisonnement de trois ans et onze mois.

Le 28 janvier 2013, la Cour d'appel du Nunavut a infirmé la déclaration de culpabilité de Christopher Bishop du 9 juin 2010 relative à trois chefs d'accusation de meurtre au deuxième degré en vertu de l'art. 235 du Code criminel et à deux chefs d'accusation de tentative de meurtre en vertu de l'art. 239, pour laquelle il a été condamné à une peine d'emprisonnement à perpétuité. Les accusations étaient associées à une fusillade qui a eu lieu à Cambridge Bay le 6 janvier 2007 impliquant cinq personnes après une effraction de domicile. La tenue d'un nouveau procès a été ordonnée.

Le Service des poursuites pénales du Canada est chargé d'intenter des poursuites relatives aux infractions relevant de la compétence fédérale, sans influence indue et dans le respect de l'intérêt public. Le SPPC est aussi responsable de conseiller les organismes chargés de l'application de la loi à l'égard des poursuites au Canada.

Service on the Crown

Federal Court

To commence a proceeding against the Crown, the Attorney General of Canada or any other minister of the Crown, the appropriate documentation must be filed in the Federal Court Registry. Regional Federal Court Registry Offices

When the Crown is sued in the Federal Court, the proper defendant is "Her Majesty The Queen". For Federal Court, service on the Attorney General is set out in Rule 133 of the Federal Courts Rules.

En Français

Signification à la Couronne

Cour fédérale

Pour introduire une instance contre la Couronne, le procureur général du Canada ou tout autre ministre de la Couronne, la documentation appropriée doit être déposée au greffe de la Cour fédérale. Bureaux régionaux du greffe de la Cour fédérale.

Lorsque la Couronne est poursuivie en Cour fédérale, la partie défenderesse concernée est « Sa Majesté la Reine ». En ce qui concerne la Cour fédérale, la signification au procureur général est prévue à la règle 133 des Règles des Cours fédérales.

- Protégeras nos foyers et nos droits pas vraie mensonge j'ai été violé enculer dans une institution le fédéral complice de ce Génocide par Santé Canada en 1953 il donne justice au autochtones mais nous les blanc rien du tout et en plus il veule donner des leçons dans d'autres pays non non non
- 
- Aucune justice pour les enfants nées hors mariage justice seulement pour les autochtones car ils ont peur de se groupe armée et fonceur sont reconnus dans le monde. Quand a nous ont le fait pas peur ils nous ont écrasé pour ne pas indemniser les victimes Orphelins de Duplessis aller sur mon blog orphelinsdeduplessis.com la out je vous dis la vérité sur les quatre gangstérismes sur nos territoire Canadien et du Québec
- Aux les victimes après 150 ans ont parlé des victimes et ont choisi les victimes pour montré patte blanche quel apparence de justice après plusieurs année comme le chômage ont vole les Canadiens comme le pétrole ont volé les Canadiens ils sont la pour le bill du Dominion \$\$\$\$\$
- C'est quoi la justice au Canada moi je le voie pas je le sens pas je voie seulement la collusion, les amis du partie, les tricheries et manipulations qui existe depuis belle Lurette je ne suis pas fier de mon pays a la famille Canadienne donc le premier Ministre Stephen Happer a dit cette semaine concernant les islamistes nous formons une famille faite comme nous et vous serrez avec nous pas de visage caché si vous voulez être dans notre famille Canadienne O Canada terre de nos alleux protégeras nos foyer et nos droit ha mes droit non jamais été respecter j'ai subit le pire massacre dans une institution le fameux Mon-Providence sur votre territoire de Famille canadienne quel mensonge !!!

D'Hervé Bertrand qui est déçus du pays le Canadas libre et juste et la Province de la république Québécoise

Affidavit

Le géant Goliath contre Enfants Vulnérables

Les bandits en cravates

Qui signe leur coup au nom de la Reine Élisabeth II

Att : l'honorable Peter MacKay, ministre de la Justice et procureur général du Canada Crimes contre l'humanité de génocide Contre un groupe les enfants née hors mariage Ministère de la justice du Canada Premier ministre Stephen Happer du Canada a dit au Nouvelle les Musulmans doivent s'intégré comme tous les autres dans notre famille Canadienne dévoilé leur vissage aujourd'hui le 2015-02-12

Vous aussi avec la justice corrompue du canada du Québec Collusion et tricherie pour ne pas Indemniser les victimes Vous m'envoyer aux balais comme Ponce Pilate la fait dans l'histoire de Jésus Christ

Quel magouille de m'envoyer M. François Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec, qui est responsable du Programme National de Réconciliation sa fait votre affaire ont fait signé aux victimes démunis ne pas poursuivre Le Gouvernement canadien sa fait votre affaire quel cadeau avez-vous donner. Lucien Bouchard le pire imposteur du canada et du

Québec

Un groupe a qui ont vous donne du fil a retorde se sont les autochtones dons vous avez donné plus de 12 milliards de dollars et vous ne savez plus ou mettre la tête avec les vendeurs de cigarette eux ils ont la pogne nous.

Ayons-nous envois au plus bas échelon de l'échelle presque écrasé comme une coquerelle. Pour les aider et a payer le compte des autochtones vous les laisser construire des éoliennes, de plus il ont sortie de leur chapeau un nouvelle action contre le fédéral comme cadeaux ont les donne des contrats a installer les pilonnes éoliennes et même retirer 4 pour cent des redevance d'électricité quel magouille continuer a tricher et voler le monde comme vous le faite et tricher ce qui va sortir du chapeau les mort que eux ont subi vont vous arracher des milliard de dollars et vous ne prouvez rien faire car il ont opinons dans tout le monde entier car nous ont est des Coquerelle ont va nous écraser en voyer au ministère de la solidarité du Gouvernement de la république de banane du Québec comme vous le faite présentement

Sa me fait rire et sourire entendre la SOLIDARITÉ SOCIAL DU gouvernement de PLUS L'emploi quand ont été des esclaves pour sauver des millions de Dollars mention dans le livre de Conrad Black Moi je sais que vous êtes responsable du massacre des orphelins vous êtes, le premier complice 2 Gouvernement du Québec 3- les religieuse 4-Les psychiatres du Québec

Je vais vous dire comment le canada est complice du génocide des enfants née hors mariage. je ne suis pas fier de vivre dans la famille Canadienne et dans al famille Québécoise  
Chant dit Protégera nos foyer et nos droit Calixa Lavallée, (1842-1891 l'hymne national Ô Canada

1945 Santé canada A donner une subvention R. Sœurs de la Charité de la Providence donc elle avait la plus grosse institution Psychiatrique de Montréal Idéalisé par la Révérende sœur Fondatrice de la Providence Émilie Gamelin malades mentaux pour lequel elle reçoit le soutien du gouverneur Louis-Hippolyte La Fontaine Sa demande pour sauver des enfants née hors mariage qui n'avais affaire a l'intérieure des mur de l'hôpital St-jean de Dieu  
Sa demande Initial pour un hôpital donc les religieuses avait fait un contrat 1950 la construction finit elle les religieuses commençait a faire vire leur mensonge elle a donc envoyé une brochure pour mousser et remplir l'édifice Du Mont-Providence donc je suis rentré en 1950

1950 a 1953 c'est la le fédéral affair des crimes des lois non respecter du Commun Law et les lois internationaux sur la sauvegarde des enfants le ministre a l'époque James Paul Martin (à gauche) et William Lyon Mackenzie King (à droite) le 23 octobre 1946, lors d'une session de l'ONU sur une photo Wikipédia

1953 les religieuses de la charité de la providence on fait un déficitaire de l'ordre trois cent cinquante mille dollars James Paul Martin fait une étude car le fédéral a trouver le mensonge de la vocation premier donc elle avait dit au non pas un orphelinat

Donc la subvention est été refuser car le fédéral Santé canada a découvert que les religieuses pour un Hôpital demandais des outils de menuiserie et autre métier pour les enfants apprenne

un métier Plus de subvention pour le Mont Providence les religieuses ont pleuré ont fait appel a la famille Léger le Cardinal Paul Émile Léger, le sénateur Jacques Hébert et autre influant mais sans vienne

Durant plus d'une semaine ont pleuré et prier pour que Mr James Paul martin change d'avis et non Moi Hervé Bertrand j'ai vécu sa plus proche car une religieuse ma compter tout car elle était humaine elle a du quitter sa congrégation.

Un Jour avant le changement du 18 mars 1954 ou 53 la supérieure donna dans la chapelle un Ultimatum du changement de vocation Mont-Providence en Hôpital Médicaux Pédagogique L a supérieure a dit a partir de demain ca va changer, ont a signé le décret mur a mur 816 avec le gouvernement (Fin renard) Maurice Duplessis avec ses Recommandation remplir l'hôpital Mille malades changer chaque salle seront barré après chaque utilisation , vous aller changer de vêtement au lieux en noir et blanc sa sera tout en blanc ,les orphelins qui sont ici seront tous déclaré débilité mental et chacun des orphelins auras une tache pour entretenir l'hôpital (esclavage) après l'ultimatum L'abée Paul Desroches a attendu l a dit a la supérieure se que vous venez de dire sa va se tourner contre vous un ou des victimes iron déposer des plintes contre vous, la supérieure rétorqua mêler-vous de vos affaire si non j'appelle votre supérieure et je vous fait changer de place voilà le collusion des 4 criminel du canada et du Québec pire que les autochtones Assimilation orphelins a débilité mental Dieu va les punir.

Depuis 1953 que je me sois fait battu violer attacher avec une camisole de force il ma enculer et défoncer le rectum je suis allé faire opéré a St jean de Dieux deux fois et encore la l'abbé Paul Desroches ma fait sortir après il a fait son ultimatum si vous ne fait rien je fais venir la Police Provinciale et j'ai tout compté mon histoire le Ministre Paul Bégin n'a rien fait il a étouffé mon dossier car Lucien Bouchard ses cliente c'est les religieuses de plus il a des religieuses dans sa famille quel justice de merde nous avons la

O Canada protégeras nos foyer et nos droit protégeras nos foyer et nos droit

Jai une copy de la collusion du massacre

Your fille from Ottawa Fil : No :604-5-5 Vol 1 Registry Nov 2 1955 corepondance

Assistant Director Healt Insurance Studies Signed Gordon E.Wride , MD D.P.H

Siged by James Paul Marti et le cardinal Paul Émile Léger

Reproduction du Génocide et massacre des vies d'enfants des Orphelins de Duplessis

(Enfants née hors mariage sans le consentement de l'Église du diocèse de Montréal et de Québec

Le POUVOIR DE DUPLESSIS

Preuve de collusion plus de 500 page 2 Tonne

En page 419 de Conrad Black Traduit de l'anglais Monique Benoit

Les Édition de l'homme Canada 955 Amherst Montréal 132 Fill du groupe Sodis Ltée.

Le Pouvoir de Duplessis Paragraphe l'église et L'état au lendemain d'Asbestos

Durant ses année au pouvoir après 1944 Duplessis assura la prédominance de l'église dans des domaines qui auprès de son règne furent confiés au pouvoir séculier : L'éducation, les services hospitaliers et l'assistance publique A l'époque d'après-guerre, le contrôle religieux de ces institution plaçait le Québec dans une situation de plus en plus anachronique ce système permettait à la province d'épargner plus d'un milliard de dollars en salaire qu'elle n'avait pas à payer. Cet argent qui représentait quarante pour cent du budget provincial pour cette période,

permettait à la province de construire école, hôpitaux, routes et habitation, de poursuivre l'Électrification rurale, le ne pas augmenter les taxes et de maintenir sur le marché des valeurs un crédit comparable à celui de n'importe quel autre gouvernement de l'Amérique du nord

Bienvenue

Dans les nouvelles

Déjà été condamné pour crimes sexuels contre des enfants

Iqaluit (Nunavut) – Le 4 février 2015 – Eric Dejaeger, 67 ans, a été condamné aujourd'hui devant la Cour de justice du Nunavut à une peine d'emprisonnement de 19 ans pour crimes sexuels contre des enfants. Compte tenu du temps alloué pour la période passée sous garde avant le prononcé de la peine, il lui reste à purger une peine d'emprisonnement de 11 ans.

Le 12 septembre 2014, il a été reconnu coupable de 31 chefs d'accusation d'infractions sexuelles contre des enfants et d'un chef d'accusation de bestialité. La plupart des crimes ont été commis dans le hameau d'Igloodik (qui faisait partie à l'époque des Territoires du Nord-Ouest), où il était l'un des prêtres locaux de 1978 à 1982. Il a été déclaré non coupable des 48 autres chefs d'accusation.

Il a été arrêté le 20 janvier 2011, alors qu'il revenait au Canada après avoir passé 15 ans en Belgique. Il est en détention depuis cette date.

Les deux parties ont 30 jours pour interjeter appel de cette décision.

Le Service des poursuites pénales du Canada est chargé d'intenter des poursuites relatives aux infractions relevant de la compétence fédérale, sans influence indue et dans le respect de l'intérêt public. Le SPPC est aussi responsable de conseiller les organismes chargés de l'application de la loi à l'égard des poursuites au Canada.

Plus...

Condamnation de Bishop à la suite de plaidoyers de culpabilité

Iqaluit (Nunavut) – Le 26 janvier 2015 – Aux termes d'une décision rendue aujourd'hui par la Cour de justice du Nunavut, Christopher Raymond Bishop, 29 ans, a été déclaré coupable et condamné à une peine d'emprisonnement de 20 ans. Le 14 janvier dernier, il avait plaidé coupable à trois chefs d'accusation d'homicide involontaire coupable et à deux chefs d'accusation de tentative de meurtre. Compte tenu du temps alloué pour la période passée sous garde, il lui reste à purger une peine d'emprisonnement de trois ans et onze mois.

Le 28 janvier 2013, la Cour d'appel du Nunavut a infirmé la déclaration de culpabilité de Christopher Bishop du 9 juin 2010 relative à trois chefs d'accusation de meurtre au deuxième degré en vertu de l'art. 235 du Code criminel et à deux chefs d'accusation de tentative de meurtre en vertu de l'art. 239, pour laquelle il a été condamné à une peine d'emprisonnement à perpétuité. Les accusations étaient associées à une fusillade qui a eu lieu à Cambridge Bay le 6 janvier 2007 impliquant cinq personnes après une effraction de domicile. La tenue d'un nouveau procès a été ordonnée.

Le Service des poursuites pénales du Canada est chargé d'intenter des poursuites relatives aux infractions relevant de la compétence fédérale, sans influence indue et dans le respect de l'intérêt public. Le SPPC est aussi responsable de conseiller les organismes chargés de l'application de la loi à l'égard des poursuites au Canada.

Service on the Crown

Federal Court

To commence a proceeding against the Crown, the Attorney General of Canada or any other minister of the Crown, the appropriate documentation must be filed in the Federal Court Registry. Regional Federal Court Registry Offices

When the Crown is sued in the Federal Court, the proper defendant is "Her Majesty The Queen". For Federal Court, service on the Attorney General is set out in Rule 133 of the Federal Courts Rules.

En Français

Signification à la Couronne

Cour fédérale

Pour introduire une instance contre la Couronne, le procureur général du Canada ou tout autre ministre de la Couronne, la documentation appropriée doit être déposée au greffe de la Cour fédérale. Bureaux régionaux du greffe de la Cour fédérale.

Lorsque la Couronne est poursuivie en Cour fédérale, la partie défenderesse concernée est « Sa Majesté la Reine ». En ce qui concerne la Cour fédérale, la signification au procureur général est prévue à la règle 133 des Règles des Cours fédérales.

- Protégeras nos foyers et nos droits pas vraie mensonge j'ai été violé enculer dans une institution le fédéral complice de ce Génocide par Santé Canada en 1953 il donne justice au autochtones mais nous les blanc rien du tout et en plus il veule donner des leçons dans d'autres pays non non non
- 
- Aucune justice pour les enfants nées hors mariage justice seulement pour les autochtones car ils ont peur de se groupe armée et fonceur sont reconnus dans le monde. Quand a nous ont le fait pas peur ils nous ont écrasé pour ne pas indemnisé les victimes Orphelins de Duplessis aller sur mon blog orphelinsdeduplessis.com la out je vous dis la vérité sur les quatre gangstérismes sur nos territoire Canadien et du Québec
- Aux les victimes après 150 ans ont parlé des victimes et ont choisi les victimes pour montré patte blanche quel apparence de justice après plusieurs année comme le chômage ont vole les Canadiens comme le pétrole ont volé les Canadiens ils sont la pour le bill du Dominion \$\$\$\$\$
- C'est quoi la justice au Canada moi je le voie pas je le sens pas je voie seulement la collusion, les amis du partie, les tricheries et manipulations qui existe depuis belle Lurette je ne suis pas fier de mon pays a la famille Canadienne donc le premier Ministre Stephen Happer a dit cette semaine concernant les islamistes nous formons une famille faite comme nous et vous serrez avec nous pas de visage caché si vous voulez être dans notre famille Canadienne O Canada terre

de nos alleux protégeras nos foyer et nos droit ha mes droit non jamais été respecter j'ai subit le pire massacre dans une institution le fameux Mon-Providence sur votre territoire de Famille canadienne quel mensonge !!!

D'Hervé Bertrand qui est déçus du pays le Canadas libre et juste et la Province de la république Québécoise